



Serge Pallarès : « Les villes portuaires vont garder la main »

L'Union des Villes Portuaires d'Occitanie, 40 au total, tenait son conseil d'administration, la semaine dernière, au Barcarès. Ce fut l'occasion pour le président, Serge Pallarès, directeur du port de Saint-Cyprien et président de l'Union, d'annoncer de bonnes nouvelles. Dont une qui a mobilisé ses forces depuis des mois : les villes ne seront pas contraintes de déléguer les ports aux com-

« Depuis plus de 40 ans les villes ont développé leurs ports de plaisance. Elles en ont fait des atouts. »

Ce n'est pas un banal conseil d'administration qui s'est tenu la semaine dernière... Une information vous brûlait les lèvres ?

Oui. Un conseil d'administration de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie n'est jamais banal (40 villes, 75 représentants), mais effectivement, j'avais hâte de livrer une information importante : les communes vont pouvoir garder la main sur leurs ports et continuer à les gérer à leur guise.

Expliquez-nous...

Au mois de septembre 2017, nous avons, collectivement, signé une motion à l'encontre de la loi NOTRE. Elle impliquait que la gestion des ports de plaisance, au titre des zones activités économi-

ques, devait être allouée aux collectivités urbaines, d'agglomération ou de commune. Il n'était pas question d'accepter cette décision, prise à l'encontre des intérêts économiques et politiques des villes portuaires. D'autant plus qu'il ne faut pas oublier que depuis le plan Racine, ce sont elles, les communes, qui ont investi massivement pour développer la plaisance. Dont acte, nous avons travaillé d'une manière plus que constructive avec le préfet de Région et les préfets des départements littoraux d'Occitanie. Après quatre à cinq mois de travail et d'interprétation de la circulaire Baylet, nous avons trouvé un terrain d'entente.

Quel est-il, concrètement ? Les collectivités ne seront pas spoliées de leurs investissements passés. Et chacun a le libre choix de déléguer ou de conserver la compétence portuaire. L'ensemble de nos adhérents a choisi de garder la main ! Chacun reste donc libre de ses choix économiques et stratégiques. Cette victoire est le fruit d'un modèle de concertation entre les maires, les opérateurs portuaires, les services de l'État en Région et le Gouvernement !

Ce « chantier » sur le terrain



Serge Pallarès satisfait : « les communes vont garder la main sur leurs ports et continuer à les gérer à leur guise ». Archives Michel Clémentz

de la négociation est terminé. Quels sont les prochains pour l'UVPO ? Nous allons engager une vaste campagne de formation des personnels portuaires avec l'Agefos (organisme qui collecte et gère les fonds destinés à la formation, NDLR). L'idée, c'est de remettre à jour l'ensemble des pratiques, bien sûr, mais aussi d'améliorer encore la qualité de l'accueil dans les ports occitaniens. En perspective, il y a

l'obtention du label national Qualité Plaisance pour un maximum de sites.

Et la qualité environnementale ? Des échéances approchent avec la Croissance Bleue... Oui, effectivement. 2025, c'est demain et nous nous devons d'anticiper les futures normes et réglementations. Dans le cadre de la Croissance Bleue, il sera interdit de déverser en mer les rési-

dus de dragages pollués par les métaux lourds et sédiments. Nous devons, tous ensemble, réfléchir aux taux et seuils de pollution. Puis, tout sera à inventer, revoir le fonctionnement général en collaboration avec des industriels, des ingénieurs, la Région... Il faudra aussi trouver des lieux de stockage.

Par exemple, le seul dragage d'un port, comme le Barcarès, représente 400 000 tonnes de matériaux.

« Dès à présent, nous anticipons la Croissance Bleue de 2025. »

Financièrement, le dragage pour la plaisance représente une enveloppe de 30 M€. Elle va forcément grossir.

Propos recueillis par Joël Ruiz

ÉCHOS DU RIVAGE

● Criées : des volumes en baisse et des prix en hausse.

Les mois de janvier et février ont été mis à profit pour les criées françaises pour publier leurs résultats 2017. Il apparaît qu'en Occitanie le volume des pêches a largement diminué, en raison de la limitation des jours de sortie des chalutiers et des intempéries des derniers mois de l'année.

À titre d'exemple, la criée de Port-La Nouvelle a mis sur le marché 1 700 tonnes de poisson, c'est 450 de moins que l'année précédente. Consolation : le prix moyen au kilo a augmenté, flirtant avec les 5 €, tandis que sur la côte atlantique on est encore loin d'atteindre les 4 €. Tout est question de volumes, évidemment, et si nos criées s'en sortent encore, c'est grâce à la diversité des produits proposés et au travail quotidien des « petits métiers ».



Ports de plaisance : quatre gros projets avancent toutes voiles dehors

Le conseil d'administration de l'UVPO fut l'occasion de faire un point conjoncturel quant à la plaisance. « L'ensemble des ports d'Occitanie a fait une saison 2017 acceptable. L'activité marque un certain essoufflement en Manche, et quelques frémissements en Aquitaine tandis que la Bretagne retrouve des places. Ici, en Méditerranée, la saturation est constante et on commence dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales et le Gard, à avoir des demandes d'accueil pour des unités plus importantes, de 12 à 18 mètres, tandis que jusqu'à présent les bateaux étaient généralement dans la catégorie 8-12 mètres », souligne Serge Pallarès.

De quoi verser à l'argumentaire des porteurs actuels de projets de développement.

■ Trois dossiers dans les Pyrénées-Orientales

Les gros dossiers portuaires qui vont connaître des avancées notables en 2018 sont ceux de la Grande-Motte, de Banyuls, du Barcarès et surtout de Sainte-Marie-La-Mer.

Le premier est à l'état d'étude pour augmenter, très sensiblement, la capacité



9 millions d'euros d'investissement sont prévus pour le port de Banyuls-sur-Mer dans les Pyrénées-Orientales. Photo Michel Clémentz

d'accueil au pied des pyramides. Pour le second, au Barcarès, il s'agit d'une restructuration profonde du port actuel. L'augmentation de sa capacité d'accueil sera modérée (50 anneaux supplémentaires environ) mais c'est l'environnement portuaire dans sa globalité qui sera remanié grâce à un investissement de 80 M €. Le dossier de Banyuls est moins épais

et l'investissement plus modeste, à hauteur de 9 M €. Mais l'enjeu est tout aussi important. Le port catalan a d'ores et déjà sollicité la Région pour augmenter sa capacité d'accueil de 40 à 50 anneaux supplémentaires. Il s'agira, aussi, de réaliser des travaux permettant d'accueillir des bateaux plus importants, d'améliorer les digues existantes et de réaliser des aménagements dits « qualitatifs ».

■ Les ambitions de Sainte-Marie-La-Mer

A Sainte-Marie-La-Mer, il est question de la bagatelle de 1 000 anneaux, dans un futur port, cerclé d'un véritable nouveau quartier. Le projet qui s'instruit, à tous les niveaux, depuis près de 4 ans devrait connaître une sérieuse avancée au cours des prochains mois, quand sera pris l'arrêté reconnaissant le statut de port aux installations actuelles, longtemps qualifiées « d'abri nautique ». Aboutie, à moyen terme, la future zone de plaisance viendra combler le manque criant d'anneaux dans les Pyrénées-Orientales. Un dossier à suivre au fil de l'eau, ces prochains mois.

J.R.

ÉCHOS DU RIVAGE

● Tradition maritime.

Escale à Sète se tiendra, cette année, du **mardi 27 mars au lundi 2 avril**. Depuis sa création en 2010, ce rendez-vous s'est imposé comme « le plus grand festival de traditions maritimes de tout le bassin méditerranéen », affirment les organisateurs. « Escale à Sète revendique fièrement ses racines méditerranéennes qui plongent dans les profondeurs du Golfe du Lion, dans les sables du bassin de Thau, dans la terre du mont Saint-Clair. »

Pendant une semaine, pêcheurs, conchyliculteurs, dockers, pilotes remorqueurs, lamaneurs, jouteurs, rameurs, charpentiers, poissonniers, cuisiniers, musiciens proposent ainsi multitudes d'animations. Avec, cette année, l'Hermione qui fera son entrée dans le port dans la matinée du mardi 27 mars aux côtés de grands voiliers toutes voiles dehors. Autres temps forts, une bataille navale mercredi 28 mars entre 12 h et 14 h ainsi que le défilé des équipages samedi 31 mars à 10 h 45.